

Le séminaire « SIG Nouméa 2009 » s'est tenu les 22 et 23 avril 2009 à Nouméa sous le thème « Quelle perspective pour la diffusion de l'information géographique en Nouvelle-Calédonie ? ». L'objectif était d'obtenir une vision d'ensemble de la diffusion de l'information géographique, ainsi que des infrastructures de données spatiales en Nouvelle-Calédonie.

Avec près de 200 inscriptions, le séminaire « SIG Nouméa 2009 », organisé à l'auditorium de l'IRD par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et ses partenaires (État, provinces, ville de Nouméa, OPT, GIE SERAIL, Université de la Nouvelle-Calédonie), a manifestement répondu à un besoin fort des acteurs de la géomatique en Nouvelle-Calédonie. La participation active du CNIG, de l'AFIGéO, de l'Université Laval de Québec et d'Esri-France aura permis de confronter la réalité de la géomatique en Nouvelle-Calédonie avec ce qui se fait en France, en Europe, au Canada. Ces regards de l'extérieur nous auront révélé que la Nouvelle-Calédonie a un développement en matière d'information géographique que pourraient lui envier bien des régions françaises. Ils nous auront également révélé que les problèmes que nous rencontrons sont très semblables à ceux des autres plateformes régionales.

Vingt-cinq présentations de dix-sept structures différentes ont permis d'animer les débats. La diffusion des données géographiques est un sujet complexe qui comporte de nombreuses facettes. Elle combine à la fois les stratégies internes et les interdépendances des structures, ainsi que des aspects organisationnels et juridiques, celui des performances techniques, etc.

Ce séminaire a permis de faire émerger des souhaits communs pour l'amélioration de la diffusion de l'information géographique et le renforcement des collaborations. La rédaction commune d'une synthèse en fin de séminaire a pu être conduite, proposant des axes de réflexion pour une sorte de « feuille de route » pour les années à venir. Avec au moins une certitude : nous organiserons un rendez-vous similaire en 2010.

Auteur: Déborah DAVID - deborah.david@gouv.nc





Un portail de l'information géographique

pour le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie

La démarche permettant de rendre plus accessible l'information géographique est largement encouragée par de nombreuses initiatives gouvernementales dans le monde entier. Les pionniers comme le Canada ou les États-Unis sont maintenant rejoints par de nombreux pays dont la France et, plus largement, la communauté européenne qui se structure autour de la directive INSPIRE, bientôt transposée dans le droit français.

Ces initiatives politiques sont évidemment renforcées avec l'évolution des possibilités offertes par les nouvelles technologies dont découlent des outils comme Google Earth et d'autres éditeurs de logiciels qui démocratisent de façon incroyable l'accès à l'information géographique.

C'est dans ce contexte général que le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a souhaité mettre en place une infrastructure de données spatiales (IDS) dont le GéoRépertoire (www.georep.nc, voir article en page 4) constitue le point d'aboutissement le plus visible. Initié il y a près de cinq ans, ce vaste projet de modernisation aura permis de progresser tant d'un point de vue technique (mise en place des solutions les plus récentes au niveau informatique) que d'un point de vue organisationnel (référentiel d'activité transverse par exemple) normatif (standards OGC, web services, etc.) ou encore réglementaire (directive INSPIRE).

Une étape importante de ce projet a été franchie le 21 avril dernier avec l'inauguration officielle de ce site web, portail de l'information géographique du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie.

Ce portail concrétise une vision moderne et ouverte de la gestion de l'information géographique et permettra sans aucun doute de faciliter l'émergence d'activité dans le domaine de l'économie numérique, en garantissant une intégration régionale cohérente avec la tendance mondiale.

Auteurs: Frédéric GUILLARD – frederic.guillard@gouv.nc Yann-Éric BOYEAU – yann-eric.boyeau@gouv.nc

Le bulletin de la géomatique est une publication du Service de la Géomatique et de la Télédétection (SGT) de la Direction des Technologies et des Services de l'Information (DTSI).

127, rue A.-Daly – Ouémo – 98800 NOUMÉA Tél. : (687) 27 58 88 – Fax : (687) 28 19 19 Vous souhaitez vous abonner?
Vous souhaitez nous proposer vos articles?
Une seule adresse: info@georep.nc

Les bulletins sont disponibles au format PDF sur: ftp://ftp.gouv.nc/sig/PUBLIC/bulletin_geomatique/





Quelle perspective pour la diffusion de l'information géographique en Nouvelle-Calédonie?

Une dynamique en place

Le séminaire SIG 2009 fut l'occasion de rencontres riches et variées. Il est assez rare de voir se rassembler en un même lieu la quasi-totalité des parties prenantes d'un projet d'IDG. Mais la qualité des présentations, la richesse des débats, la variété et la pertinence des questions soulevées constituent la principale qualité de l'événement. J'ai été frappé par le recul dont font preuve les acteurs locaux, la maturité avec laquelle ils abordent un projet, complexe par nature, potentiellement conflictuel par destination. La table était d'ores et déjà servie. Ce séminaire n'a fait que révéler une dynamique en place. Les coopérations existent (le GIE SERAIL en atteste), les bonnes volontés se sont exprimées, même si des craintes légitimes leur ont fait écho. Les ingrédients me semblent en place (volonté institutionnelle à différentes échelles, compétences et expertises, besoins partagés...). Les difficultés et les freins ne sont guère différents de ceux que l'on constate ailleurs, des remises en cause seront nécessaires pour certains, une structure de gouvernance durable devra être pensée, une mobilisation de tous sera nécessaire. Mais le jeu en vaut la chandelle, tant pour le fonctionnement des institutions néo-calédoniennes que pour le développement économique de la Nouvelle-Calédonie et son positionnement dans la zone Asie-Pacifique et au-delà.

Auteur: Stéphane ROCHE - stephane.roche@scg.ulaval.ca



« La Nouvelle-Calédonie rassemble dans un petit territoire des collectivités nombreuses (4), des organismes de recherche (7), des industriels qui, tous, détiennent un grand nombre de données avec un savoir-faire important notamment en SIG. Toutes les conditions sont donc réunies pour faire de la Nouvelle-Calédonie un véritable sitepilote pour la mise en œuvre de la directive INSPIRE. »

État – Jean-Claude ANGUE

Le niveau et les moyens

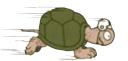
J'ai trouvé le niveau élevé, avec des actions souvent avancées. Les principales problématiques sont les mêmes qu'en

Métropole: les politiques de diffusion, la répartition des compétences entre les différents niveaux administratifs, l'extension des réussites d'un service vers le reste de la direction. Le niveau moyen (compétences, techniques en œuvre, coordination, gouvernance) est pourtant nettement plus élevé que celui d'une région métropolitaine moyenne.

Le point le plus frappant, pour moi, est la bonne intégration des sociétés privées dans la démarche! On n'a jamais vu cela en France!

À mon avis, la Nouvelle-Calédonie dispose de suffisamment d'éléments pour réussir pleinement sa mise en place d'une infrastructure de données géographiques, au sens d'INSPIRE. Le séminaire a principalement permis de rassurer les acteurs sur leur capacité à franchir ce cap et de créer une gouvernance adaptée. De nombreuses difficultés seront à régler, mais vous disposez collectivement de la force nécessaire pour les résoudre. Le risque principal, particulier à votre contexte, me semble être celui lié à la conduite du changement. Un effort de formation spécifique des managers, souvent jeunes, est à prévoir impérativement. Il devra bien entendu être accompagné d'un plan de formation des agents qui seront touchés par cette évolution de leurs pratiques.

Auteur: Marc LEOBET – marc.leobet@cnig.gouv.fr



« C'est une grande satisfaction d'avoir pu réunir le monde du SIG calédonien... J'espère que l'on renouvellera ce genre de rencontre, en souhaitant la présence de plus de décideurs. »

Province Sud – Olivier LE DAIN

La conduite du changement

Le niveau des réalisations présentées au cours de différents entretiens et durant le colloque est en phase avec la compétence des responsables qui, souvent jeunes, en ont été les artisans. L'implémentation des SIG dans chacune des organisations nous est apparue conforme aux standards OGC nécessaires à la mise en œuvre du dispositif de diffusion de données géolocalisées.



Les interventions au cours du colloque ont permis de dégager l'intérêt et le désir des différentes organisations de diffuser leurs informations et la contribution d'entreprises privées a été à cet égard à noter, même si par ailleurs certaines réticences ont pu être entendues.

La difficulté réside, comme souvent, dans la construction partagée des règles établissant la gouvernance du dispositif à construire, même si, dans un premier temps, il est informel.

Les organismes devront également prendre en charge, en leur sein, la gestion du changement pour induire de nouvelles pratiques dans la mise à disposition de leurs données et dans l'acquisition facilitée des données externes par les différents personnels. Ils devront également institutionnaliser leur adhésion au GéoRépertoire. L'AFIGéO suivra avec beaucoup d'intérêt la poursuite de l'action engagée.

Auteur: Yves RIALLANT - yves.riallant@afigeo.asso.fr

Les conclusions du séminaire

La dernière heure du séminaire a été consacrée à la synthèse des deux journées. Tout au long des présentations, les doutes, les hésitations de chacun ont nourri des solutions afin de mieux diffuser l'information géographique. Des éléments d'action ont ainsi été déclinés et sont à s'approprier. Les points-clés de cette synthèse sont les suivants :

Interrogations sur la diffusion

- Comment puis-je les diffuser?
- Comment gérer l'utilisation de mes données après diffusion (sécurité, réutilisation) ?
- Sur quelles bases juridiques puis-je m'appuyer pour diffuser?

Partager, s'ouvrir, s'arrimer

- Être interopérable.
- Nécessité d'établir des catalogues de données.
- Diffusion par un canal commun.

Valoriser la donnée et les personnes (producteurs)

- Partage / Collaboration / Mutualisation : nécessité pour tous.

-> Enjeux de gouvernance partagée

- Demande d'une politique (globale ?) de diffusion à l'échelle du territoire.
- Nécessité d'établissement de règles communes [en vue d'une structure] formée par une communauté d'usagers.
- Accompagnement du changement.

READY! (NDLR: prêt pour aller plus loin!)

Auteur: Déborah DAVID – deborah.david@gouv.nc

Le séminaire en chiffres Nombre d'inscrits par nature d'organisme Public Privé Parapublic Particuliers Nombre d'inscrits par type d'organisme Nombre d'inscrits 40 -30 -20 -COUNTERING OF THE CONT Buredut débudé Societé minière Provinces Type d'organisme Nombre d'inscrits: 196 personnes Nombre de structures inscrites: 64 Nombre de structures extérieures à la NC:8 Nombre de personnes extérieures à la NC: 10 25 présentations – 17 structures animatrices – 3 invités extérieurs

«La Nouvelle-Calédonie, un territoire potentiellement riche de projets fédérateurs et innovants dans le domaine de l'information spatialisée... Une réelle volonté de partage, de valorisation et de diffusion de l'information géographique.»

Université de NC - TOURAIVANE

Et après...

Suite au séminaire, un comité technique a été constitué sous l'œil bienveillant du CNIG et de l'AFIGéO. Il se compose d'organismes possédant une structuration autour de la diffusion de l'information géographique au niveau du territoire, à savoir :

- le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie;
- les trois provinces;
- la mairie de Nouméa (dans l'attente d'une intercommunalité);
- le GIE SERAIL;
- le CNRT;
- l'AFM (Association française des maires);
- l'AMNC (Association des maires de Nouvelle-Calédonie);
- l'Université de la Nouvelle-Calédonie.

Charles Kolbowicz (responsable SIG de l'OPT) fait également partie du comité au titre de conseiller technique.

L'objectif de ce comité est de conduire les réflexions nécessaires à l'émergence d'une infrastructure de données géographiques cohérente à l'échelle de la Nouvelle-Calédonie. Le cadre européen que nous propose INSPIRE constitue le premier objectif de réflexion pour ce comité. En effet, c'est au dernier trimestre de cette année que la France sollicitera le Congrès de la Nouvelle-Calédonie pour qu'il se prononce sur le projet de loi transposant la directive européenne. Le comité s'est fixé comme premier objectif d'animer la réflexion générale afin qu'une réponse cohérente à l'échelle de la Nouvelle-Calédonie puisse être proposée au Congrès.

Auteur: Déborah DAVID - deborah.david@gouv.nc

Téléchargez les actes du séminaire sur : www.georep.nc









Georep.nc, portail de l'information géographique du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie

Le site se présente comme un outil de recherche et de consultation d'informations relatives aux données produites par les directions et services du gouvernement. Ces informations sont présentées sous forme de fiches descriptives : les métadonnées. Elles permettent de découvrir et de mieux connaître les caractéristiques des données qui nous intéressent : leur producteur, leur mise à jour, leur précision, contenu, étendue...). Les champs utilisés pour décrire les données sont conformes aux normes ISO19139 et INSPIRE, une implémentation complète des recommandations d'INSPIRE est d'ores et déjà à l'étude et sera mise en œuvre très prochainement. Les métadonnées sont également rendues disponibles sous forme d'un service CSW, ce qui garantit une interopérabilité avec d'autres portails de métadonnées qui souhaiteraient se connecter au GéoRépertoire via ce service :

http://georep.nc/GPT9/csw202/discovery?request=GetCapabilities

La recherche permet de retrouver les métadonnées à partir du texte saisi dans les fiches, de mots-clés ou bien à partir d'un classement par thèmes. Les services producteurs de chaque donnée sont à l'origine

Quelques astuces

Dans Georep.nc : pour effectuer une recherche approchée et obtenir plus de résultats, ajouter le caractère « ~ » (Alt+é) à la fin des mots-clés saisis.



Dans Google Earth:

un clic-droit sur la couche et « actualisation » permet de la faire apparaître.



des informations de la fiche qu'ils soumettent ainsi que de leur mise à jour. Près de 60 fiches de métadonnées seront progressivement intégrées au site, ainsi que leurs services cartographiques associés.

Concernant la visualisation des services cartographiques, le site GéoRep propose actuellement différentes interfaces de consultation. Les internautes peuvent utiliser au choix une interface javascript très légère dans le navigateur ou bien consommer les services dans Google Earth, ArcGIS Explorer, ArcMap ou tout logiciel capable d'afficher un service WMS. Le GéoRépertoire se veut une plateforme ouverte et interopérable, en proposant une approche grand public à partir de Google Earth.

www.georep.nc proposera d'ici à la fin de l'année un outil de consultation cartographique en ligne très facile à utiliser qui permettra à n'importe quel internaute de constituer rapidement une carte en ligne, sans avoir à installer de logiciel tiers.

Premier portail de l'information géographique public en Nouvelle-Calédonie, ce projet a reçu un accueil très favorable et plusieurs partenaires du gouvernement ont fait part de leur intention de contribuer en termes de contenu et d'organisation à l'avenir du site.

Auteur: Yann-Éric BOYEAU – yann-eric.boyeau@gouv.nc

Les services cartographiques interopérables sont accessibles depuis n'importe quel logiciel compatible

